

Aménagement de la place de la Mairie

*Cette année 2012,
la place de la Mairie va prendre un grand coup de jeune !*

Vendredi 9 mars à 19h00,

une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes.

Nous vous présenterons le plan d'aménagement de la place et souhaitons échanger avec vous sur ce projet.



(La Place en 1792)

(carte postale prêtée par Francis Bougy)

Respect du code de la route

Le village n'échappe pas au code de la route !

Les panneaux de signalisation : stop, sens interdit, **limitation de vitesse**, stationnement dangereux, sont à respecter comme le code de la route le précise.

Pour mémoire, la vitesse à l'entrée d'une agglomération est de 50 km/h.

Rue de Villedommange, au niveau du ralentisseur, la vitesse est limitée à 30 km/h; au carrefour avec la rue de Sacy, la vitesse est réduite à **20 km/h**. C'est la zone dite "zone de rencontre" où le piéton est **PRIORITAIRE**.

Un récent comptage du nombre de voitures avec contrôle des vitesses montre que plus de 70 % des conducteurs perdraient 4 à 6 points de permis et donneraient à l'état un minimum de 90 € euros d'amende.



Décès

Nous avons appris, avec tristesse, le décès de Jean DIEDERICH dans sa 85^e année.

Jean a été conseiller municipal de 1995 à 2001 et chacun gardera le souvenir d'un homme affable qui avait toujours une anecdote à raconter.

Nous n'oublierons pas ses talents de cuisinier et de pâtissier car, à chaque occasion, il savait nous régaler avec ses caramels et ses petits choux.

Son épouse, Jeanine, était bénévole au sein du Comité des fêtes et tous les deux participaient toujours activement aux différentes manifestations organisées dans la commune.

La santé de Jean et de Jeanine les a contraint à quitter notre village, en décembre 2010, pour aller s'installer dans le Rhône, où réside leur fille.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 21 février à Saint-Symphorien-d'Ozon (69).

Rappel : dates des élections

- Présidentielles : **22 avril et 6 mai 2012**

- Législatives : **10 et 17 juin 2012**

Chaque électeur recevra une nouvelle carte, avant la fin du mois de mars.